



HONORAIRES DE NEGOCIATION

Valable à partir du 1^{er} avril 2022

Appartements et Villas	5% TTC
Terrains	5% TTC
Fonds de commerces	10% TTC
Mandat de recherche exclusif	4% TTC
Mandat de vente exclusif	4% TTC
Avis de valeur vénale	200€ TTC

Honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils pourront également être partagés entre vendeur et acquéreur.

A la charge acquéreur pour les mandats de recherche.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente et des frais de communications.